



Paris le 11 avril 2024,

**Lettre ouverte à Madame la Directrice régionale des finances publiques
d'Île-de-France et de Paris**

26 février, 21 mars, 4 avril

Et un, et deux et trois défauts (de dialogue)

Le 26 février dernier, les élu.es des organisations syndicales Solidaires Finances Publiques Paris, CGT Finances Publiques Paris et FO DGFIP 75 se voyaient contraint.es de quitter le Comité Social d'Administration Local (CSAL). En effet, ce jour-là, entre autres provocations, vous refusiez la présence des expert.es de nos 3 organisations syndicales (OS), les jugeant trop nombreux. Pourtant, le nombre de ces expert.es était tout à fait cohérent avec le volume et l'importance des sujets à traiter.

Solidaires Finances Publiques Paris, CGT Finances Publiques Paris et FO DGFIP 75 vous ont donc adressé des revendications pour que les CSAL se tiennent dans de bonnes conditions.

- ne pas être convoqués un jour de grève ;
- être consultés sur les ordres du jour afin que ceux-ci soient tenables sur une journée, ou à défaut être convoqués sur 2 jours ;
- recevoir les documents en même temps que la convocation, soit 15 jours avant la séance conformément au règlement intérieur (et pas seulement 8 jours avant) afin d'avoir le temps de préparer la séance ;
- pouvoir convoquer le nombre d'experts voulus.

Sans même évoquer le fond, la qualité des débats (altérée par votre refus systématique et expéditif de toutes les demandes relayées par nos organisations syndicales), vous vous êtes par ailleurs employée à entraver mécaniquement les conditions matérielles, formelles d'organisation du dialogue social. Symptomatique de cette posture : votre choix de convoquer un CSAL le 8 mars (jour d'appel à la grève et à la mobilisation dans le cadre de la journée internationale de lutte pour le droit des femmes) confirmé par votre obstination à rejeter chacune de nos demandes de report. Dès lors nous n'avons eu d'autre choix que de quitter à nouveau ce CSAL tenu en 2^e convocation le 21 mars.

Afin de prétendument « sortir de l'impasse » dans laquelle vous nous avez sciemment conduits, vous nous avez proposé une réunion afin de tenter de rétablir un dialogue social « plus satisfaisant » ce jeudi 4 avril. Force est de constater qu'elle ne se présentait pas sous les meilleurs auspices puisque vous aviez maintenu un CSAL un jour d'appel à la grève, obligeant nos 3 OS à réitérer nos demandes. De plus, vous aviez convoqué un nouveau CSAL ce 11 avril avec un point de plus à l'ordre du jour initialement prévu (et quel point, l'organisation de nos services durant les JOP !) et en ne communiquant, une fois de plus, les documents que 8 jours avant la séance.

Nous nous sommes rendu.es à cette réunion même si nous ne nous faisons guère d'illusions quant à la réalité et à la sincérité de votre volonté de rétablir un dialogue social que vous vous étiez employée à détériorer aussi mécaniquement que brutalement depuis votre prise de fonction, et notre crainte s'est vérifiée. En effet, ignorant nos quelques demandes de bon sens, vous vous êtes lancée dans un satisfecit de votre méthode, expliquant que vous ne contreveniez ni au règlement intérieur du CSAL que vous nous avez imposé ni aux pratiques de la DG en CSAR (CSA de réseau au niveau DGFIP).

À aucun moment, vous n'avez manifesté le souhait de satisfaire nos revendications, et les seuls éléments concrets que vous avez consenti à apporter se résumaient en la formulation de contre-propositions aussi timides qu'inopérantes. Vous avez en effet proposé de nous livrer les documents de travail « au fil de l'eau » (au fil de leur élaboration) mais nous ne disposons que d'une unique journée de préparation. Cette proposition ne solutionnera en rien les difficultés que nous rencontrons pour préparer les séances dans un délai trop court puisque nous serons toujours de facto contraint·es d'attendre l'envoi des derniers documents pour préparer la séance.

Vous avez également évoqué la possibilité de mettre en place des « groupes de travail » (GT) afin de préparer les sujets. Mais ces GT ne concerneraient que les sujets choisis par vous-même. Par exemple, la réorganisation du SPL que vous avez menée dans le plus grand secret n'en aurait assurément pas fait l'objet.

Nous avons fait valoir que si on pouvait tenir un GT et un CSAL, autant alléger les ordres du jour et tenir directement 2 CSAL.

Et surtout, nous avons l'exemple du seul GT que nous avons tenu avec la DRFIP. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'a servi à rien.

En effet, nous avons participé à une réunion de travail le 25 mars dernier sur l'organisation de nos services durant les jeux olympiques et paralympiques, longue réunion qui s'est poursuivie jusqu'à 19 heures. Mais aucune des propositions que nous y avons portées (dont **la banalisation des journées pour les agent.es en présentiel en cas de perturbations des transports**) n'a été retenue dans le projet de note de service devant être présentée dans ce CSAL du 11 avril !

Pire, devant l'étonnement des OS face à l'absence totale de possibilité d'accueillir physiquement les usager·es des trésoreries amendes, même sur rendez-vous, vous proposez un accueil en SIP, option pourtant rejetée par les OS durant le GT (notamment pour des raisons de sécurité).

Devant votre obstination à rejeter nos demandes et devant votre refus systématique de tenir compte de nos remarques, les représentant.es de Solidaires Finances Publiques Paris, CGT Finances Publiques Paris et FO DGFIP 75 ont quitté la réunion du 4 avril.

Depuis notre départ de cette réunion - *dont nous sommes sorti·es avec le sentiment d'avoir été confronté·es à une simple tentative de communication et de manipulation dépourvue de toute réalité constructive*, vous nous avez adressé un mail en date du 9 avril dernier afin de nous proposer un calendrier des futurs CSAL comportant davantage de dates de séances avec des ordres du jour « *dé-densifiés* ».

Si nous considérons que cette proposition semble correspondre à l'une de nos aspirations, nous déplorons que nos autres revendications qui posaient les conditions minimales d'un retour à un dialogue social apaisé (formellement au moins) : délai de transmission des documents et absence de limitation stricte du nombre d'experts n'aient toujours pas été satisfaites.

C'est aussi pour cette raison que les élu.es Solidaires Finances Publiques Paris, CGT Finances Publiques Paris et FO DGFIP 75 ne siègent pas au CSAL de ce jour !